

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2005

Le 11 mai 2005, l'assemblée générale du CNOSF a élu le nouveau Conseil d'Administration et son Président pour une période de quatre années qui nous conduira jusqu'en mai 2009. A l'issue de cette élection, deux postes réservés à des administratrices issues du Collège des Fédérations Olympiques n'ont pas été pourvus. Ils devraient l'être aujourd'hui dans le cadre de l'assemblée générale électorale inscrite dans le déroulé de cette journée.

Au cours du premier Conseil d'Administration qui a suivi l'assemblée générale, le Bureau exécutif a été élu sur la proposition du président, selon les dispositions de l'article 13 des statuts. Les Administrateurs ont également désignés les six vice-présidents prévus par l'article 12 des statuts, ainsi que les responsables des différentes commissions, collèges et conseils interfédéraux qui ont ainsi pu être opérationnels sur les sept derniers mois de l'année 2005.

Le rapport annuel qui vous est soumis rend comptes des activités du CNOSF tout au long de l'année 2005 et concerne ainsi la fin de la précédente mandature (2001-2005) et le début de l'actuelle (2005-2009). Il a l'ambition de vous présenter l'ensemble des actions et des faits qui ont marqué l'activité des départements du CNOSF. Contrairement aux années précédentes, il ne sera pas complété par des interventions orales des différents responsables mais il vous sera loisible d'intervenir à la fin de cette présentation qui ne se veut pas exhaustive.

Permettez –moi maintenant de le parcourir avec vous.....

CABINET DU PRESIDENT & DIRECTION GENERALE :

Ce chapitre évoque en particulier l'immense déception que le mouvement sportif français a éprouvée le 6 juillet 2005 à SINGAPOUR avec le choix de LONDRES par l'assemblée du COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE. Nous avons tous été déçus mais point découragés et nous avons apprécié l'engagement de l'Etat à répondre à notre souhait de voir le Programme National de Développement du Sport se mettre en place afin de réaliser dans un avenir proche les grands équipements indispensables à la tenue d'épreuves internationales majeures et de postuler à nouveau à l'organisation de Jeux Olympiques dans un délai qui reste à préciser, comme l'ont affirmé avec force et conviction les membres du Conseil d'Administration du CNOSF, réunis en séminaire en octobre 2005.

Le CNOSF a suivi avec une grande attention la création du CNDS annoncée lors des Etats Généraux du Sport en 2002, en participant activement aux travaux préparatoires, notamment au sein du CNAPS.

Il faut également retenir l'événement essentiel qu'a constitué la signature par les partenaires sociaux de la Convention Collective Nationale du Sport, grâce à l'engagement constant et efficace du COSMOS.

Les Affaires Européennes et les relations internationales font l'objet d'un long développement qui montre que l'action du CNOSF ne reste pas confinée dans les limites de l'hexagone.

MISSION OLYMPIQUE & SPORT DE HAUT-NIVEAU :

L'ensemble des collaborateurs de la Mission a été très sollicité au cours de l'année 2005 avec la participation des différentes équipes de France rassemblées sous la bannière du CNOSF. Ce sont près de 1100 athlètes et cadres qui ont

participé aux Jeux Méditerranéens, aux Jeux Mondiaux et aux deux éditions d'hiver et d'été du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne et ont obtenu 209 médailles auxquelles s'ajoutent celles obtenues par les délégations des Jeux de la Francophonie et des Equipes Universitaires pour atteindre le chiffre de 296.

La préparation des Jeux Olympiques d'Hiver de TURIN a mobilisé également tout au long de l'année la mission olympique et a ainsi permis un excellent séjour de notre équipe olympique en février dernier.

La lecture de « PODIUM 2005 » confirme la très bonne santé du sport français avec les 1325 médailles obtenues lors des compétitions européennes et mondiales dans les catégories seniors et juniors par l'ensemble des fédérations.

La Commission des athlètes de haut-niveau a poursuivi les travaux engagés les années précédentes sur la prévention sportive et le statut social de l'athlète.

Enfin il est à souligner que le CNOSF, par l'intermédiaire de ses élus et de ses permanents a été très présent dans les différentes réunions et décisions de la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau.

MISSION DEVELOPPEMENT ACTIVITES PHYSIQUES & SPORTIVES :

Le Conseil National des Sports de Nature et les Conseils interfédéraux des sports aériens, des sports nautiques et des sports terrestres ont mené des actions nombreuses pour la reconnaissance par les différentes collectivités territoriales de la réalité de la pratique sportive dans les espaces et les sites et la nécessité d'une collaboration étroite entre les représentants du mouvement sportif et les élus. La mise en place progressive sur tout le territoire des CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires) en est la meilleure illustration.

L'Agenda 21 du sport français, réédité en français-anglais a été présenté, à la demande du CIO lors du congrès mondial « sport et environnement » à Nairobi.

Dans le cadre de la Mission, les représentants du CNOSF ont été des interlocuteurs écoutés dans les différents groupes de travail parlementaires et ministériels traitant des équipements sportifs que ce soit en ce qui concerne les règles édictées par les fédérations et les préoccupations des collectivités locales et territoriales, ainsi que leur financement par l'intermédiaire du FNDS.

A souligner également que ces dossiers sont traités de manière de plus en plus étroite avec l'ensemble des associations d'élus des collectivités et notamment avec l'Association Nationale des Elus du Sport (ANDES).

VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES :

L'intérêt du CNOSF s'est porté sur de nombreux domaines qui ont concouru à la valorisation de l'engagement bénévole. La mise en place du « Carnet de Vie du Bénévole » a répondu à une attente légitime de ceux et celles qui donnent de leur temps à tous les niveaux du secteur associatif. Deux groupes de travail ont poursuivi leurs réflexions sur l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilités. La création d'une commission « Jeunes dirigeants » au sein du CNOSF et la reconduction du stage de septembre les concernant concrétisent cette politique d'ouverture.

Les actions en faveur de l'emploi ont été très diverses et ont abouti concrètement à de nombreuses initiatives développées dans le chapitre réservé au Réseau Sport Insertion Emploi (RSIE), constitué d'une centaine d'agents principalement positionnés dans les CROS et les CDOS. Le partenariat EDF-CNOSF au niveau des régions en est le meilleur exemple avec notamment la recherche de collaboration avec les collectivités territoriales. Le CNAR Sport (Centre National d'Appui et de Ressources sectoriel Sport), mis en place avec le

soutien du CNOSF a participé à la mise en place des nouveaux contrats aidés du plan de cohésion sociale.

MISSION SUIVI MEDICAL & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

La Commission du CNOSF est évidemment en charge de l'organisation médicale des grandes compétitions multidisciplinaires évoquées précédemment (Jeux Olympiques, Jeux mondiaux, Jeux Méditerranéens, FOJE, Jeux de la Francophonie) avec une équipe (médecins et kinésithérapeutes) capable de travailler en toute autonomie sur les sites de compétition et dans les villages des athlètes.

Son action est menée de concert avec la Fondation Sport Santé dans le domaine de la prévention contre le dopage et a contribué également à la réalisation de la mallette « Le sport pour la santé » réalisée à 3000 exemplaires en collaboration avec le MJSVA et le CPLD.

COMMUNICATION - MARKETING – INFORMATION :

Le département a travaillé sur de nombreuses publications avec différents services du CNOSF. Il faut noter en particulier la neuvième campagne de promotion du club comme lieu de vie associative, la campagne de promotion pour les Jeux d'hiver de TURIN et les éditions spécifiques à l'Equipe de France Olympique (Guide de l'athlète, guide des règles antidopage et le trombinoscope de la délégation).

En ce qui concerne le marketing, notre attention s'est portée sur la pérennité des accords conclus lors de la précédente olympiade. Nos partenaires et nos fournisseurs officiels sont identifiés par leur logo dans le rapport annuel en votre possession.

Les Jeux Méditerranéens d'ALMERIA ont été l'occasion de mener une importante opération de relations publiques avec plus de 100 invités représentant les présidents de fédérations et institutionnels du sport, les cadres du MJSVA et les entreprises partenaires. La semaine du sport olympique français qui s'est déroulée à Serre-Chevalier dans d'excellentes conditions a été organisée avec le soutien de l'office de tourisme de la commune, de la région PACA et du Conseil Général des Hautes-Alpes qui a poursuivi avec le C NOSF son partenariat à l'occasion des Jeux Olympiques dans le cadre des Clubs France de Sestrières et de Turin.

SERVICE JURIDIQUE :

Avec la collaboration du Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, le service juridique a mené des actions dans les domaines suivants :

- Le suivi et le contrôle du fonctionnement institutionnel(notamment les demandes de délégation de fédérations avant arrêté du Ministre chargé des Sports)
- La rédaction d'avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires,
- L'assistance juridique auprès des fédérations et des CROS/CDOS/CTOS,
- La protection des signes distinctifs, termes et symboles associés au mouvement olympique.

LA CONCILIATION :

Composée actuellement de 18 membres, la conférence des conciliateurs du CNOSF a reçu en 2005, 304 requêtes dont 69 ont été déclarées irrecevables. 36 accords entre les parties ont été obtenus et 117 propositions de conciliation ont été acceptées, soit 153 litiges résolus (65% des demandes recevables).

Depuis la mise en place de la conférence des conciliateurs jusqu'à la fin de l'année 2005, 2312 requêtes ont été déposées dont 471 ont été déclarées irrecevables. 425 accords entre les parties ont été obtenus et 890 propositions de conciliation ont été acceptées, soit 1315 litiges résolus (71% des demandes recevables).

LE COSMOS :

Le fait majeur de l'année 2005 a été la signature de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) par les partenaires sociaux après de longues années de négociation. Le COSMOS, l'une des deux organisations d'employeurs signataires de l'accord fait état à l'heure actuelle de 1650 adhérents.

Le COSMOS est par ailleurs très actif au sein de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) en ce qui concerne le protocole de gestion dans le cadre de la prévoyance et les travaux sur le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Il est ainsi devenu un interlocuteur incontournable dans de nombreuses instances pour représenter les employeurs sportifs.

Il est à noter qu'il est également à l'origine de la création de « l'ASSOCIATION EUROPEENNE DES EMPLOYEURS DU SPORT » (EASE) qui travaille à l'extension de sa représentativité afin de répondre aux exigences de la COMMISSION EUROPEENNE afin d'aboutir à la création d'un Comité de dialogue social sectoriel pour le sport.

LE CONSEIL NATIONAL DES CROS ET DES CDOS :

Le CNCD qui coordonne l'activité des 28 CROS, des 3 CTOS et des 96 CDOS a pour mission de relayer les politiques et les actions engagées par le

CNOSF. C'est ainsi que ses représentants sont présents dans les collèges, commissions et certains groupes de travail.

Le FNDS pour le passé, le CNDS pour le présent, le réseau « Sport-Insertion-Emploi », l'aménagement du territoire, le développement durable et l'Agenda 21 du sport français, la promotion de la santé et la lutte contre le dopage, le relais des campagnes de communication du CNOSF, la promotion du carnet de vie du bénévole sont parmi les thèmes d'action qui ont mobilisé particulièrement le CNCD par le biais de ses structures régionales et départementales. La mise en place de sessions de formation des personnes ressources au sein des CROS/CTOS et CDOS dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Collective Nationale du Sport a mobilisé également le CNCD qui peut s'appuyer sur la compétence et la représentativité du COSMOS.

L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANCAISE :

L'activité de l'ANOF s'est concentrée sur les trois axes visant la connaissance du sport et de l'olympisme :

- L'élaboration de la connaissance avec notamment sa collaboration avec le Centre de Recherche International sur le Sport (CRIS) de l'université Claude Bernard de Lyon 1.
- L'accès à la connaissance avec l'enrichissement permanent de son site internet.
- La diffusion de la connaissance avec notamment la présentation de candidats en vue des sessions de l'Académie Internationale Olympique à l'occasion des J.O et du Camp olympique de la Jeunesse des Jeux Méditerranéens.

**EN CE QUI CONCERNE LE DOMAINE DES FINANCES JE
L'AISSERAI AU TRESORIER GENERAL LE SOIN DE PRESENTER
LES RESULTATS DE L'ANNEE 2005.**

CONCLUSION :

Avant de conclure, j'attire votre attention sur les illustrations représentant de nombreux sports qui s'insèrent dans les têtes de chapitre du rapport annuel. Ce sont des reproductions d'œuvres réalisées par l'artiste CARO que nous avons choisie pour décliner ses peintures sur l'ensemble de notre communication institutionnelle (rapport annuel, plaquette institutionnelle, carton d'invitation).

Je ne saurais terminer cette présentation sans remercier sincèrement et chaleureusement, au nom du Conseil d'Administration et de son Président, l'ensemble des collaborateurs du CNOSF pour l'apport inestimable qu'ils procurent à tous les élus dans l'accomplissement de leur mission que ce soit au sein de la Maison du Sport ou dans les différentes missions en France et à l'étranger et notamment lors des grands rendez-vous sportifs internationaux.